

ÉCO-RESPONSABILITÉ

MANIFESTATIONS
SPORTIVES
DE PLEINE NATURE

GUIDE PRATIQUE



SOMMAIRE

Introduction	04
Être organisateur.....	06
Bien choisir son site et son parcours.....	08
Préserver le site de la manifestation.....	10
La communication.....	12
Les transports.....	14
La restauration.....	16
La gestion des déchets.....	18
Le balisage.....	20
La sensibilisation.....	22
Accueillir une manifestation.....	24
L'organisateur a-t-il structuré ses équipes ?.....	26
L'organisateur a-t-il pris en compte les aspects externes ?.....	27
Memento.....	28
Les procédures administratives obligatoires.....	30
Les espaces naturels : personnes ressources à contacter.....	31
Retro planning pour l'organisation et la planification d'une manifestation....	34

EDITO

Théâtre privilégié pour forger les plus grands exploits sportifs, l'Hérault bénéficie d'atouts exceptionnels. Lagunes et collines, gorges et routes des lacs, garrigues et plaines viticoles, des paysages extraordinaires qui se révèlent à tous les sportifs.

Partenaire privilégié des manifestations sportives qui mettent en avant la promotion du territoire héraultais, le Département, par sa contribution et en complément de l'action d'Hérault Sport, est fier de soutenir des événements qui consolident l'Hérault comme territoire d'excellence sportive.

Afin de préserver ce cadre idéal pour la pratique du sport et la découverte de la nature, le Département souhaite amener, progressivement, l'ensemble des organisateurs de manifestations sportives, à prendre en compte la possibilité de diminuer les impacts environnementaux dans la réalisation de leurs projets. Organisateurs, collectivités, sportifs, citoyens, nous sommes tous acteurs de la protection de l'environnement et de la promotion des gestes vertueux.

C'est dans cet esprit que le Département de l'Hérault propose un guide de bonnes conduites « écoresponsables » aux organisateurs ainsi qu'aux territoires qui reçoivent les manifestations afin de travailler sur les différents enjeux environnementaux à travers des actions à court, moyen et long terme.



Kléber MESQUIDA
Président du Conseil
départemental de
l'Hérault



Février 2020

Document réalisé par la Direction sport et nature du Conseil Départemental de l'Hérault.

Rédaction / figures / schémas : Christine Cappez (et Direction sport et nature)

Conception et réalisation : Cyrielle Griffon (DSN)

Crédits photos (cf pages intérieures pour détails) : Conseil Départemental de l'Hérault / Agence de Développement Touristique de l'Hérault / Hérault Sport / Comité départemental de course d'orientation / Vélo Caroux - Montagnes du Caroux / Festa Trail / Triathlon du Salagou.

Photo de couverture : Evasion Sport by Charles (Tous droits réservés)

Impression : Atelier Départemental des moyens graphiques

Contact : 04 67 67 76 36



Guide pratique de l'organisation d'une manifestation sportive de plein air écoresponsable

Les événements sportifs en milieu naturel connaissent un essor important depuis quelques années.

Les organisateurs de ces manifestations, quelle que soit leur taille, rencontrent souvent des difficultés pour mettre en œuvre des actions écoresponsables, que ce soit par manque de temps ou par méconnaissance de certains en la matière.

Si les bonnes volontés sont souvent bien ancrées chez ces passionnés des sports de nature, il ressort bien souvent un déficit dans l'accompagnement vers une démarche prenant mieux en compte les composantes du développement durable.

Ce guide pratique vient donc à la rencontre des organisateurs pour apporter un cer-

tain nombre de réponses à leurs questions et permettre une meilleure prise en compte des composantes du développement durable.

Ce document est une première version, il est vivant et a donc vocation à s'enrichir des expériences de chacun pour répondre toujours mieux à l'équation complexe : comment réduire notre impact environnemental face à l'augmentation du nombre de manifestations sportives de pleine nature ?

CONSTATS

- Augmentation du nombre de manifestations au sein des espaces naturels héraultais et du nombre d'épreuves au sein d'une même manifestation.
- Problématique du partage des espaces entre les différentes activités (professionnelle ou de loisirs) et les enjeux socio-économiques sur un même territoire.
- Souhait des organisateurs de manifestations sportives d'être accompagnés dans leurs efforts de prise en compte des enjeux environnementaux.

LES OBJECTIFS

Face à ces constats, l'objectif de la démarche est d'inciter les organisateurs, ainsi que tous les acteurs du sport et de l'environnement (élus locaux, territoires..) à réfléchir en amont sur les actions à mettre en œuvre pour limiter les impacts sur les milieux naturels et mieux appréhender l'analyse des dossiers de demande d'autorisation de manifestations.

- réguler l'offre de manifestations sportives de nature.
- sensibiliser les organisateurs à la démarche « écoresponsable » en leur permettant d'appréhender l'organisation de leur manifestation dans sa globalité.
- créer une véritable dynamique citoyenne dans laquelle chaque participant de la manifestation pourra s'investir, qu'il soit bénévole, sportif, partenaire.
- préserver et contrôler les impacts sur les espaces naturels et la biodiversité.
- véhiculer une image positive de la manifestation auprès du public.



- participer à la valorisation de la dynamique du territoire en recherchant un impact positif sur la vie économique et sociale locale.

Comment organiser une manifestation sportive de pleine nature écoresponsable?

Ce guide constitue un outil pratique pour aider les organisateurs de manifestation à réduire leurs impacts sur l'environnement, et à participer à la solidarité locale et à la sensibilisation générale en faveur du développement durable.

Créée dans l'Hérault en 2008, la CDESI regroupe des membres issus du mouvement sportif, des collectivités et services de l'Etat, acteurs et gestionnaires de l'espace (chasseurs, forestiers..) visant un développement maîtrisé des sports de nature. La CDESI, l'ensemble des partenaires et le Département s'accordent pour promouvoir des manifestations de pleine nature écoresponsable pour pérenniser les activités sportives. (code du sport : L313-3 et R 311-1).



Un guide pour les organisateurs d'événements & les gestionnaires de sites





être

organisateur

- *Fiches actions thématiques*
- *Eléments pratiques pour mettre en place une démarche responsable sur sa manifestation.*



BIEN CHOISIR SON SITE ET SON PARCOURS

Choix du
site et parcours
étudiés et réfléchis
pour limiter les
impacts sur le
milieu naturel

L'étape du choix du site est primordiale pour organiser une manifestation. Il est évident que ce choix s'oriente en premier lieu sur un site disponible et adapté à l'évènement : nature de l'évènement, nombre de personnes attendues, besoins en équipements, etc... Néanmoins, de nombreux critères peuvent être intégrés dès cette étape, notamment pour limiter les impacts environnementaux. Ainsi, si le choix est possible entre plusieurs sites, il est important de favoriser :

- un site facile d'accès et proche des transports en commun, afin de limiter les émissions de gaz à effet de serre liées au transport.
- un site déjà équipé, qui limite ainsi les aménagements supplémentaires à réaliser (tentes ou chapiteaux, scènes, équipements audiovisuels, etc...).
- les ressources locales : un site éloigné de toute ressource en terme d'équipements, d'un système de tri sélectif ou de prestations vous obligera à aller les chercher plus loin (transports plus longs).
- un site naturel qui ne présente pas de sensibilité écologique particulière, évitant ainsi les atteintes à la biodiversité ou d'avoir à réaliser des aménagements de protection.

En prenant en compte ces premiers principes, les impacts environnementaux peuvent être réduits en amont.

Pour les manifestations s'appuyant sur des itinéraires, il est également primordial de bien choisir son parcours.

Le parcours idéal est celui qui prend en compte la préservation du milieu naturel au même titre que la sécurité des participants, l'intérêt sportif et la découverte paysagère du territoire. Il est indispensable d'anticiper et de choisir les parcours de sa manifestation très en avance

OBJECTIFS

- ➔ Choisir le bon parcours
- ➔ Contacter et rencontrer l'ensemble des structures qui ont en charge la gestion des espaces naturels



CD34

LES ACTIONS A ENTREPRENDRE

- **Elaborer un parcours implique de :**
 - Choisir une date en fonction de la sensibilité de certains milieux à une époque donnée.
 - Prévoir un parcours de repli en cas de mauvaises conditions météo, car les impacts sur l'environnement sont souvent plus importants lorsque le terrain est humide.
 - Demander des autorisations de passage des parcelles privées ou publiques. Il faut s'y prendre à l'avance.
 - Prendre connaissance des enjeux environnementaux (zones Natura 2000, biotopes..) présents tout au long du parcours.
- **Informers les acteurs locaux**
 - Présenter l'itinéraire au gestionnaire d'espaces naturels afin de trouver des solutions pour limiter les impacts de la manifestation lorsqu'il s'avère que c'est nécessaire.
 - Communiquer auprès des acteurs du territoire (collectivité, association.) du passage de la manifestation sportive suffisamment à l'avance afin qu'ils puissent s'organiser et que la tenue de celle-ci ne vienne interférer et perturber leurs propres activités.

Les zones de ravitaillement et/ou bivouacs

La sélection des zones de ravitaillements (et zone de bivouac le cas échéant) nécessite une réflexion en amont pour ne pas engendrer des nuisances ou des dégradations supplémentaires sur ces espaces restreints et sensibles. Dans l'organisation de ces ravitaillements ou bivouacs, il faut gérer le stationnement des participants et la circulation des véhicules d'approvisionnement des stands.

Objectif :

Eviter les dégradations grâce à un emplacement et des équipements réfléchis.

Les questions à se poser :

Votre ravitaillement est-il bien positionné ?
Est-ce que je connais la réglementation en matière de bivouac ?

Les actions à entreprendre :

- Pour les ravitaillements :
 - Identifier les zones adéquates pour le ravitaillement en évitant les zones sensibles
 - Vérifier la réglementation des pistes d'accès, chemins
 - Ne pas implanter un ravitaillement sur les zones classées en réserves naturelles car la réglementation l'interdit
- Bivouac/sanitaires
 - Implanter le bivouac en dehors des zones sensibles
 - Prévoir des toilettes sèches
 - Ne pas implanter de sanitaires sur les zones classées en réserves naturelles car la réglementation l'interdit
 - Ne pas implanter de bivouacs sur les zones classées en réserves naturelles et sur les pistes DFCI car la réglementation l'interdit.

NE PAS OUBLIER



PRESERVER LE SITE DE LA MANIFESTATION

OBJECTIFS

- ➔ Diminuer les nuisances sur le milieu naturel
- ➔ Identifier les enjeux écologiques
- ➔ Prendre connaissance de la réglementation s'appliquant aux milieux naturels

Le saviez-vous?

Dans l'Hérault 52 sites sont classés en zone Natura 2000 (5 sites marins et 49 sites terrestres)

SE PREMUNIR CONTRE LA DEGRADATION DE LA FLORE ET LE DERANGEMENT DE LA FAUNE

- Connaître les caractéristiques du site (réserve naturelle, zone Natura 2000...),
- Réaliser un plan du site avec les zones autorisées, interdites,
- Délimiter les zones de stationnement, de cheminement, des itinéraires vers le lieu de la compétition,
- Délimiter les zones spectateurs,
- Baliser les parcours et les chemins d'accès,
- Installer les aménagements liés à la manifestation (départ, ravitaillement..) à l'extérieur des milieux sensibles,
- Adapter le nombre de coureurs au tracé du parcours (anticiper sur la gestion des flux, éviter les goulets d'engorgement...),
- Inclure dans le règlement intérieur un paragraphe sur le respect du patrimoine naturel et sensibiliser les pratiquants à respecter la trace du parcours (on peut aller jusqu'à prévoir des sanctions en cas de coupe de sentier).



Hérault Sport ©



Comité course d'orientation ©



VALORISER LE SITE

Faire appel à une association de protection de la nature ou patrimoniale pour valoriser le site de la manifestation



LES ACTIONS A ENTREPRENDRE

METTRE EN PLACE UNE SIGNALÉTIQUE SPECIFIQUE

Disposer d'une signalétique qui permet de rappeler aux concurrents et au public qu'ils évoluent dans un milieu naturel fragile,

Concevoir cette signalétique en amont de la manifestation en s'appuyant sur les conseils et recommandations du gestionnaire des espaces naturels.



Hérault Sport ©

EVITER LE DERANGEMENT DE LA FAUNE SAUVAGE ET/OU DOMESTIQUE

Respecter les périodes de sensibilité et les zones de présence des espèces identifiées sur le site

Informez les concurrents par la mise en place d'une signalétique, si le parcours passe à côté d'un troupeau. Attention ! Toute proximité d'un troupeau sur l'itinéraire doit faire l'objet d'une concertation préalable avec l'éleveur. Si besoin prévoir de mettre des bénévoles à disposition pour informer et réguler les passages.



CONSEILS PRATIQUES

Valider le nombre de personnes acceptable en fonction de la capacité du site à absorber les impacts environnementaux liés à la manifestation.

LIENS

Sites Natura 2000 de l'Hérault
<http://www.herault.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Nature-et-Biodiversite/Natura-2000/Le-reseau-Natura-2000>

LA COMMUNICATION

La communication et la promotion d'une manifestation engendrent généralement des impacts significatifs sur l'environnement. Cette prise de conscience nous conduit à proposer des actions à mettre en place dans ce domaine.

Le saviez-vous?

Pour chaque tonne de papier recyclé, on peut sauver jusqu'à 17 arbres matures



OBJECTIFS

- Mettre en place une communication écoresponsable
- Sensibiliser aux enjeux d'une manifestation écoresponsable
- Faire connaître l'empreinte écologique de l'évènement

Avez-vous pensé à maîtriser les ressources des activités de secrétariat et de communication ?

Avez-vous pensé aux technologies de l'information de la communication ?

Avez-vous mobilisé les participants et le public ?

LES QUESTIONS A SE POSER

Améliorer mon secrétariat

Utiliser du papier éco-labellisé et/ou recyclé proprement

Choisir le bon grammage

N'imprimer que si nécessaire et bien évaluer le nombre de tirages

Privilégier l'impression recto-verso

Limiter les aplats de couleurs dans les documents (consommateurs d'encre)

D'une manière générale, il vaut mieux rester sobre dans la conception de ses documents pour réellement réduire son impact environnemental.

Mobiliser et informer le public et les participants des actions environnementales

Informez en amont sur le support d'inscription, de promotion

Le jour de la manifestation, positionner des panneaux d'information à l'accueil
Informez les participants et le public sur les lieux d'animation

Valoriser auprès des médias les actions mises en œuvre pour préserver l'environnement.

Faire ressortir les actions originales et mettre en valeur les partenaires qui vous ont aidé à réaliser le projet.

Diffuser par la technologie de la communication

Communiquer par courriel (gain de temps et gratuité, mais attention à bien optimiser les formats d'impression, et indiquer à la fin des courriels, une phrase du type "imprimer que si nécessaire"...)

Créer un site internet pour la manifestation

Privilégier les inscriptions par internet

Mutualiser et limiter les supports papier

Mutualiser avec d'autres organisateurs les supports, les visuels de communication (banderoles..)

Utiliser de grands supports (affiches, panneaux..) plutôt que des supports individuels

Remplacer les tickets repas par une estampe à encre végétale

CONSEILS PRATIQUES

- Faire appel à des imprimeries répondant aux critères environnementaux
- Faites évaluer vos supports de communication en termes d'impacts environnementaux

LES TRANSPORTS

Lors d'une manifestation, le transport des biens (livraisons des produits, acheminement du matériel...) et des participants (organisateur, pratiquants sportifs, public, etc.) peut représenter plus de 90 % des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES).

le saviez-vous?

30%

C'est la part que représentent les transports dans les émissions de gaz à effet de serre

(Ministère de la transition écologique et solidaire)

LES OBJECTIFS

- Limiter et optimiser les transports et déplacements
- Inciter et informer les participants à utiliser les transports alternatifs

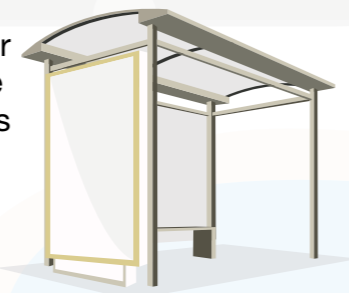
LES QUESTIONS A SE POSER

- Avez-vous cherché un lieu facilement accessible en transports collectifs, à vélo, voire à pied afin de limiter l'utilisation de voiture individuelle ?
- Avez-vous mis en place un système de navette ou de covoiturage ?
- Avez-vous, si nécessaire, organisé le stationnement des véhicules (visiteurs, organisateurs, participants) ?

LES ACTIONS A ENTREPRENDRE

INCITER AUX TRANSPORTS EN COMMUN

- Rassembler les numéros de ligne et horaires de bus, le nom de la gare la plus proche pour constituer un carnet de route « transport/accès » mis à disposition des participants sur le site internet de la manifestation.
- Inciter les participants à utiliser les transports en commun sur les supports de communication, et en précisant les différents moyens qui s'offrent à eux.
- Mettre en place sur le site une information et une signalétique visibles : exemple point info transports.
- Prévoir des aménagements nécessaires si modes de transports doux possibles : exemple parc à vélo.
- Prévoir si possible, des navettes pour venir sur l'événement, ou des navettes entre le site et la gare la plus proche, en coordonnant les parcours et les horaires des navettes avec les transports collectifs.



PREVOIR DES CONDITIONS AVANTAGEUSES POUR LES TRANSPORTS COLLECTIFS

- Instaurer une tarification préférentielle pour les participants utilisant un transport collectif
- Accès parking prioritaire au co-voiturage

INVITER AU CO-VOITURAGE

- Contacter les associations ou entreprises de covoiturage locaux ou nationaux pour inscrire l'événement sur leur site internet et communiquer en créant un lien sur le propre site de l'organisateur (exemple : rezopouce.fr)
- Inciter à faire du covoiturage sur les supports de communication dédiés à la manifestation.
- Dédier une partie du forum du site internet de l'événement au covoiturage.
- Mettre en place un point d'information « covoiturage », par exemple sous forme de tableau, et l'installer à côté du point d'accueil de la manifestation. Les participants y laisseront une proposition ou une demande de trajet.

CONSEILS PRATIQUES

Prendre contact avec les collectivités locales compétentes en matière de transport collectif (villes, communautés de communes, Région ...) pour la mise en place d'horaires et de tarifs préférentiels pour desservir la manifestation.

Etablir des partenariats avec différentes organisations (organisme de transport, associations de covoiturage).

Informez les participants et spectateurs des actions que vous mettez en place.

<https://www.herault-transport.fr>

<https://www.laregion.fr/Transports-et-Infrastructures>

LA RESTAURATION

La restauration est un point essentiel pour la convivialité d'un événement. L'organisateur pourra proposer une restauration de qualité, accessible à tous, en travaillant sur les aspects suivants :

- le recours à des produits de saison et locaux,
- le recours à des produits labellisés type Agriculture Biologique ou commerce équitable.

OBJECTIFS

- Améliorer la qualité des prestations de restauration
- Sensibiliser le public aux alternatives bio et équitables
- Participer à la promotion des produits de saison et locaux

LES QUESTIONS A SE POSER

- Avez-vous pensé à utiliser des produits locaux ou de saison ?
- Avez-vous cherché ou conclu des partenariats avec des producteurs locaux ?
- Avez-vous réfléchi à l'utilisation de couverts et vaisselles lavables, réutilisables ou compostables ?

Choisir son partenaire ou prestataire de manière responsable

- Faire appel à des producteurs locaux afin de mettre en place un partenariat pour l'approvisionnement de leurs produits,
- Privilégier les produits de saison,
- Favoriser le recours à des produits labellisés type Agriculture Biologique ou à des produits issus du commerce équitable,
- Négocier la reprise des produits non utilisés,
- Ne pas hésiter à questionner les prestataires sur la qualité environnementale de leurs offres, afin de créer une demande favorisant les pratiques éco-responsables sur les professions intervenant sur la manifestation (producteurs, traiteurs...).

Privilégier un conditionnement et des fournitures « écologiques »

- Gérer au mieux les quantités (liste des participants..) pour éviter le gaspillage,
- Privilégier les produits non emballés, en vrac ou en grand contenant,
- Privilégier les produits emballés avec des emballages recyclables,
- Proscrire les portions individuelles et privilégier les emballages collectifs,
- Privilégier l'utilisation d'eau du réseau plutôt que l'eau en bouteille.

Mettre en place des pratiques raisonnées sur les fournitures et équipements

- Bien évaluer la quantité de vaisselle à prévoir en fonction du nombre de participants,
- Réduire la consommation de vaisselle jetable et non recyclable : mise à disposition de gobelets réutilisables consignés,
- Remplacer la vaisselle classique par de la vaisselle recyclable ou compostable. Dans ce dernier cas, vérifier qu'un centre de compostage acceptant ce type de déchets, existe bien sur le territoire, et de mettre en place un tri spécifique à cette vaisselle,
- Privilégier la location du matériel de restauration,
- Mettre en place un compost à proximité des cuisines

Le saviez-vous ?

Un fruit produit localement consomme 10 à 20 fois moins d'énergie qu'un fruit importé !

LES ACTIONS A ENTREPRENDRE

LES ACTIONS A ENTREPRENDRE



CD 34 ©

LES DECHETS



LES OBJECTIFS

Réduire la quantité de déchets
Prévoir des mesures adaptées
Informers le public et les participants



CD 34 ©

LES QUESTIONS A SE POSER

Avez-vous pris contact avec le service déchets de votre collectivité?

Vos équipements de tri sont-ils adaptés à la manifestation ?

Des bénévoles sont-ils en charge de sensibiliser les participants au tri ?



CD 34 ©

LES ACTIONS A ENTREPRENDRE

Avant la manifestation

Communication dématérialisée, limiter les impressions, privilégier les achats en vrac,
Identifier les modalités et les contraintes de tri sur le territoire,
Demander les consignes à respecter (code couleur, fréquence et lieu de collecte),
Réaliser des affichettes à disposer sur les poubelles avec les photos des déchets,
Rechercher des produits générant moins de déchets,
Désigner un référent déchets,
Penser à sensibiliser les membres de l'équipe aux bonnes pratiques de tri.



Réduire les déchets

Instaurer un système de consigne (gobelet en plastique réutilisable)
Servir l'eau en pichet
Eviter les briquettes individuelles
Pour vos sodas et jus de fruits, privilégier la distribution au verre
Prévoir des conteneurs d'eau au lieu de bouteilles
Utiliser la vaisselle compostable
Inclure dans le règlement intérieur des pénalités en cas de jet volontaire de déchets sur le parcours
Mettre à disposition des coureurs des poubelles 500 m après le ravitaillement

Trier les déchets

Mettre en place des îlots multi-tri, visibles et aux endroits stratégiques (lieu de passage, de consommation...)
Distribuer des cendriers individuels
Distribuer des sacs faisant office de poubelle de poche sur les sites
Informers de la mise en place d'un tri sélectif par une signalétique adaptée
Prévoir un ramassage régulier des poubelles des recyclables.

Valoriser les déchets

Prévoir la collecte avec l'opérateur local
Prévoir le retrait et l'utilisation des déchets compostables
S'assurer que l'ensemble du parcours est propre et remis en état
Faire un bilan de la production de déchets liés à la manifestation avec le questionnaire de la collecte.
Il permet d'améliorer la gestion des déchets pour les éditions suivantes.



Après la manifestation

le saviez-vous?

Dans notre poubelle

30% des déchets sont compostables

et

45% des déchets sont recyclables

Il est donc essentiel de mieux les trier pour les valoriser.

CONSEILS PRATIQUES

Travailler en amont avec les collectivités territoriales pour le ramassage et le tri des déchets, les services techniques.
Mise en place d'une « équipe verte » en charge d'informer le public. Réfléchir sur les différents lieux de tri du parking jusqu'au lieu de la compétition.

Pendant la manifestation



LE BALISAGE





Le meilleur balisage est temporaire et réutilisable. Il doit être correctement positionné pour limiter les sorties de sentiers et assurer la sécurité des participants.

OBJECTIFS

- Réaliser un balisage temporaire et réutilisable pour diminuer les impacts sur le milieu naturel.
- Limiter les sorties de sentiers et assurer la sécurité des participants.

LES QUESTIONS A SE POSER

-  Quel balisage sur mon parcours ?
-  Comment adapter mon balisage au terrain ?

LES ACTIONS A ENTREPRENDRE

Aspects techniques

- Utiliser des rubalises avec un système d'accroche et/ou d'enlèvement facile,
- Implanter des poteaux de jalonnement surmontés d'un fanion ou autre dans les zones dépourvues de végétation,
- Mettre des dispositifs réfléchissants pour les manifestations se déroulant de nuit.

Sur le terrain

- Eviter d'utiliser les bombes de peinture : elles ont une durée visuelle souvent trop importante,

- Utiliser la bombe à craie en cas d'extrême sécurité pour les concurrents et avec l'accord du propriétaire,
- Adapter le balisage au terrain. Certains secteurs du parcours sont plus sensibles au piétinement (zone humide...) et au phénomène d'érosion,
- Positionner le balisage afin d'éviter les coupes de sentiers (raccourci interdit),
- Ne pas utiliser de système d'accrochages permanents sur la végétation (exemple d'utilisation de clous...),
- S'assurer que la rubalise soit correctement fixée pour éviter qu'elle se détache .

CONSEILS UTILES

- Le balisage est temporaire, il doit être entièrement retiré après la manifestation.
- Adapter le balisage à votre événement ! et surtout ne pas oublier de transmettre ces obligations / recommandations aux bénévoles chargés du balisage.



Hérault Sport

Demander le kit de balisage durable et mutualisable à notre partenaire Hérault Sport : (panneaux directionnels, informatifs, jalons de couleurs différentes)
www.heraultsport.fr
Accueil Hérault Sport : 04 67 67 38 00



LA SENSIBILISATION

La manifestation est un moment et un lieu pour transmettre des messages.

OBJECTIFS

- Œuvrer pour une sensibilisation de tous les acteurs de la manifestation
- Comprendre la prise en compte des enjeux environnementaux, agricoles...



Comité Course d'Orientation ©



Hérault-Sport ©

LES QUESTIONS À SE POSER

- Avez-vous rappelé à travers l'ensemble des supports de communication l'enjeu environnemental de la manifestation ?
- Avez-vous sensibilisé l'équipe d'organisation ?
- Avez-vous sensibilisé les participants ?
- Comment sensibiliser et éduquer au développement durable ?



LES ACTIONS A ENTREPRENDRE

Diffuser de l'information sur l'enjeu environnemental

- Prévoir des outils de communication auprès des médias, en amont de l'évènement, pour informer sur la sensibilité écologique du site et sur les mesures mises en place,
- Intégrer ce volet dans les outils de communication de l'évènement : programme, site internet,
- Mettre en place des stands spécifiques aux différents thèmes de l'environnement.

Sensibiliser le public pendant la manifestation

- Mettre à disposition du public, et sur les lieux stratégiques (accueil, camping, billetterie...) toutes les informations nécessaires pour les informer du bon comportement à adopter pour préserver le milieu,
- Proposer un village avec des associations locales de protection de la nature,
- Proposer des animations en lien avec la richesse naturelle du site (visites guidées, expositions..),
- Organiser une équipe qui pourra tourner sur le site pour sensibiliser le public.



Sensibiliser l'équipe d'organisation et bénévoles

- Créer un groupe de personnes chargées de mobiliser les partenaires, informer le public
- Accompagner et former les responsables d'équipe et les bénévoles.
- Organiser un temps d'échanges et de formation avec les équipes d'accueil, qui leur permettra d'apporter des informations et de sensibiliser le public

Sensibiliser et éduquer au développement durable

- Proposer des activités et des animations complémentaires au programme de la manifestation,
- Pour les enfants : jeux de société, atelier de dessin sur la nature..
- Stands/ateliers de démonstrations sur des énergies renouvelables (four solaire...)
- Lors de la manifestation sportive, organiser une démonstration de la discipline handisport

LIENS UTILES

www.herault.fr/maison-departementale-de-lenvironnement
Territoire de Montpellier : <http://cpie-apieumontpellier.fr/>
Bassin de Thau : <https://www.cpiebassindethau.fr/>
Haut Languedoc : <https://www.cpiehl.org/>
Association des Causses Méridionaux : <http://cpie-causses.org/web/>

CONSEILS UTILES

Inviter des scolaires sur la manifestation pour expliquer les actions engagées,
Faire appel à des associations locales environnementales,
Créer une charte d'éco-responsabilité,
Contacter le centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) de votre secteur.



accueillir une

manifestation

*Comment accompagner au mieux le porteur de projet dans ses actions ?
Comment l'aider?*

L'ORGANISATEUR A-T-IL STRUCTURÉ SES ÉQUIPES?

Pour la réussite des actions responsables, il s'agit de bien préparer et former les différentes équipes qui vont travailler sur l'évènement.

Identifier les compétences et les connaissances des membres de l'équipe en terme de biodiversité

Nommer un référent biodiversité pour :

- Etre l'interlocuteur auprès des organismes environnementaux
- Coordonner la réalisation d'études environnementales
- Sensibiliser et informer les équipes concernées par la préservation du milieu (aménagement du site, plan de circulation..)
- Dresser un bilan des actions mises en place durant la manifestation afin d'apporter des solutions

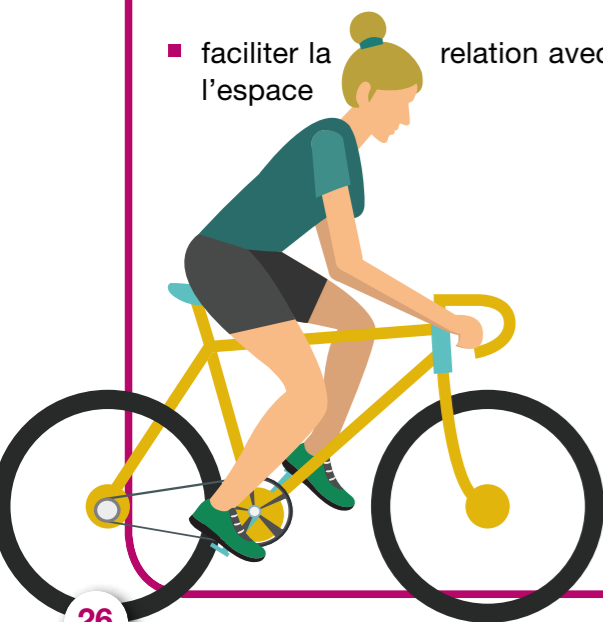
Possibilité de faire appel à des associations environnementales pour les aider, les informer et les sensibiliser.

Identifier les personnes ressources membres de l'équipe bien implantées localement et connaissant le territoire pour

- la recherche des bénévoles
- la recherche de partenaires (producteurs locaux, service de restauration bio, artisans...)
- faciliter la signature des conventions d'autorisations de passage avec les propriétaires privés
- faciliter la relation avec les autres usagers de l'espace



Comité Course d'Orientation ©



L'ORGANISATEUR A-T-IL PRIS EN COMPTE LES ASPECTS EXTERNES?

Identifier les compétences et les connaissances des membres de l'équipe en terme de biodiversité

Pour chaque milieu naturel, il existe une réglementation et une procédure à suivre pour limiter les impacts environnementaux.

Comment ?

- Identifier la réglementation du site (Natura 2000, zone d'inventaire..)
- Evaluer les besoins du site en termes d'étude d'incidence ou d'autorisation particulière



Prise en compte des acteurs du territoire

Par essence les sports de nature pratiqués sur des espaces naturels non dédiés induisent une gestion partagée et concertée avec tous les acteurs

Comment ?

- Définir l'échelle du territoire afin de n'oublier aucun acteur
- Identifier les acteurs du territoire :
 - Propriétaires et/ou gestionnaires des espaces concernés
 - Autres usagers (chasseurs, pêcheurs, forestiers, agriculteurs, autres pratiquants...)
- Rencontres et concertations avec les acteurs identifiés :
 - Rencontrer les propriétaires privés pour les autorisations de passage
 - Mise en place d'un groupe de travail pour identifier ensemble un intérêt commun et les contraintes relatives aux activités existantes sur le site
 - Organiser une visite de terrain
 - Elaborer une charte de bonne conduite en collaboration avec les acteurs identifiés

memento





OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES ET PEFECTORALES : AUTORISATION OU DECLARATION

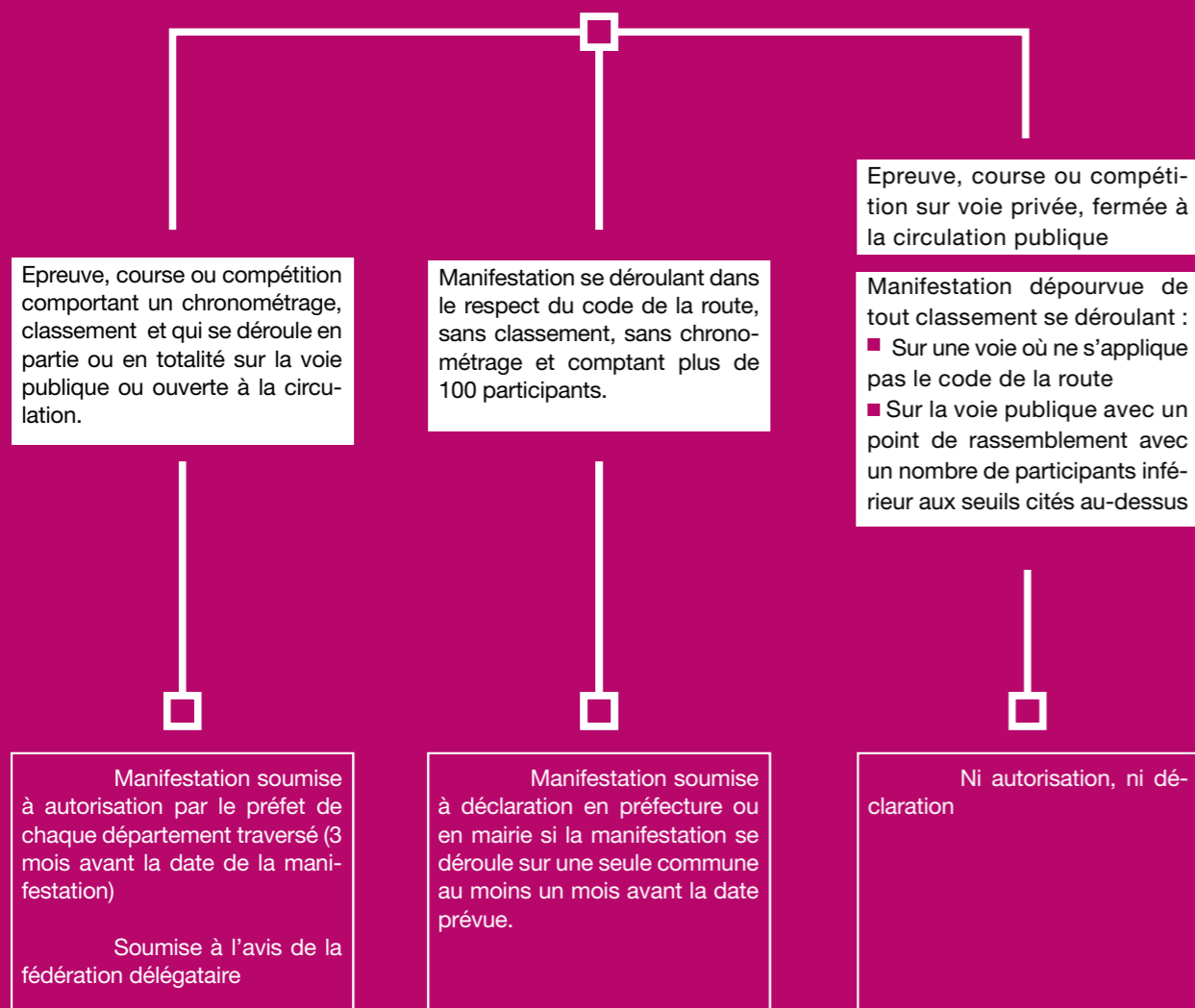
(Disciplines sportives non motorisées se déroulant tout ou partie sur voies publiques)
Décret N°2017-1279 du 9 août 2017

ORGANISATEUR

Toute personne (physique ou morale) a pour obligation de :

- Respecter les règles techniques et de sécurité édictées par les fédérations délégataires.
- Fournir, au moins 6 jours francs avant le début de la manifestation, des garanties d'assurance de responsabilité civile, celle de ses salariés ou bénévoles et celle des pratiquants sportifs.
- Faire mettre en place un service d'ordre par l'Etat ou les collectivités territoriales.
- Remettre en état les voies publiques et leurs dépendances

MANIFESTATION



OBLIGATIONS

Contact : Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS)
Pour retirer un dossier : <https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/F34326>
<http://www.herault.gouv.fr/Demarches-administratives/Autres-demarches/Declaration-de-manifestation/Declaration-de-manifestations-sportives>

MEMENTO ET CONTACTS SUR LES ESPACES NATURELS

Zone de protection réglementaire

Typologie	Ressources	Contact
Une zone de protection de biotopes (Prévention de la disparition des espèces protégées) ↓ L'arrêté préfectoral peut interdire ou réglementer certaines activités	Direction départementale des territoires (DDT) Liste des arrêtés dans l'Hérault : http://www.herault.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Nature-et-Biodiversite/Biotope-et-Geotope	181 place Ernest Granier 34064 Montpellier 04/34/46/60/00 ddtm-contact@herault.gouv.fr
Une Réserve Naturelle (territoire dont la conservation du milieu présente une importance particulière) ↓ Le décret peut réglementer voire interdire à l'intérieur de la réserve toute action susceptible de nuire au développement de la faune ou flore	conservatoire d'espaces naturels du Languedoc Roussillon (CENLR) https://www.cenlr.org	26 allée de Mycènes 34 Montpellier
Une réserve de chasse et de faune sauvage (protection des oiseaux migrateurs, des milieux naturels, outil de gestion des espèces de faune sauvage) ↓ L'arrête préfectoral peut réglementer ou interdire l'accès des véhicules ou des personnes à pied	Office nationale de la chasse et de la faune sauvage du Caroux(ONCFS) http://rosis-languedoc.fr/caroux-et-espinoise/reserve-chasse-faune-sauvage/	147 avenue de Lodève 34990 Juvignac 04/67/10/78/01 Sd34@oncfs.gouv.fr



Zone de protection par maîtrise foncière

Typologie	Ressources	Contact
Un espace naturel sensible du département (préserve la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels..) ↓ L'organisateur doit contacter et rencontrer le propriétaire et le gestionnaire du site pour la faisabilité de la manifestation	Le Conseil départemental de l'Hérault : Service biodiversité et espaces naturels : 04/67/67/59/15	Mas d'Alco - 1977 avenue des Moulins - 34087 MONTPELLIER CEDEX 04
Un Parc naturel Régional (politique de protection de l'environnement, d'aménagement du territoire) ↓ L'organisateur doit prendre contact avec le gestionnaire qui le renseignera sur les zones sensibles et les bons comportements à adopter.	Le Parc naturel régional du Haut Languedoc www.parc-haut-languedoc.fr/	1 place du Foirail 34220 St Pons de Thomières 04/67/97/38/22
Un site du conservatoire du littoral (sauvegarde du littoral et respect des sites naturels et de l'équilibre écologique) ↓ Le plan de gestion peut comporter des recommandations visant à restreindre l'accès du public	Le Conservatoire du littoral du Languedoc-Roussillon www.conservatoire-du-littoral.fr/99-delegation-de-rivages-languedoc-roussillon.htm	165 rue Paul Rimbaud 34000 Montpellier 04/99/23/29/00

Un réseau Natura 2000

Carte des sites N2000 dans l'Hérault :

<http://www.herault.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Nature-et-Biodiversite/Natura-2000/Le-reseau-Natura-2000>

Formulaire simplifié : http://www.herault.gouv.fr/content/download/11278/67287/file/formulaire_natura2000_0714.pdf

Centre de ressources N2000 sur le site <http://www.natura2000.fr/>

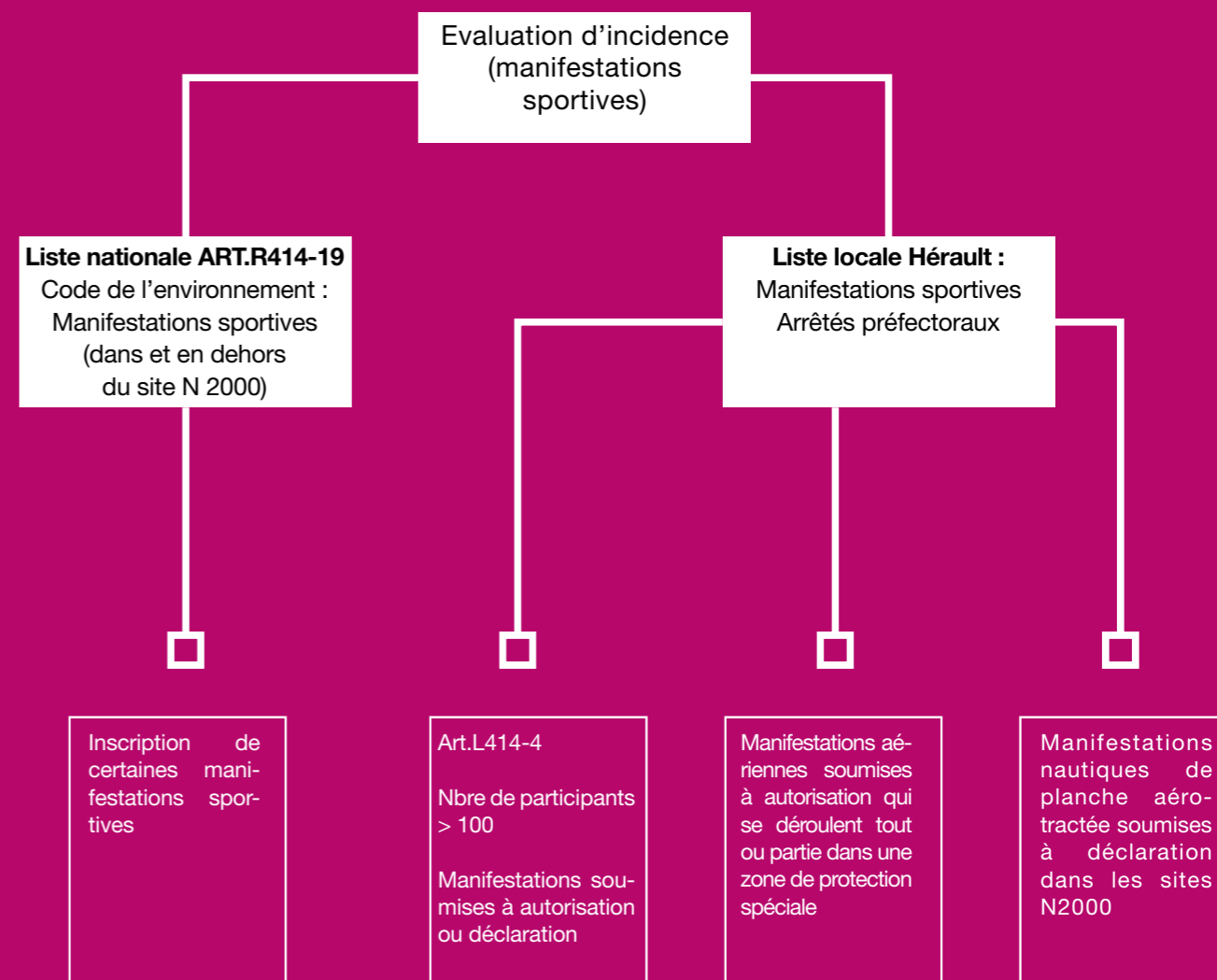
Typologie	Ressources	Contact
<p>Une zone de protection spéciale (ZPS) (sites maritimes et terrestres appropriés à la survie et la reproduction d'espèces d'oiseaux sauvages)</p> <p>↓</p> <p>Certaines manifestations listées dans la liste nationales, qu'elles soient situées ou non dans une zone N2000 sont soumises à évaluation des incidences. Une liste locale peut apporter des cas particuliers au territoire et identifier d'autres types de manifestations concernées par une étude d'évaluation des incidences.</p>	<p>Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement (DREAL) www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/reseau-natura-2000-r570.html http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/sites-natura-2000-en-languedoc-roussillon-r631.html</p>	<p>520 Allée Henri 2 de Montmorcency 34000 Montpellier 04/34/46/64/00</p>
<p>Une zone spéciale de conservation (sites maritimes et terrestres qui comprennent des habitats naturels ou des habitats d'espèces de faune et de flore sauvage).</p> <p>↓</p> <p>Certaines manifestations listées dans la liste nationales, qu'elles soient situées ou non dans une zone N2000 sont soumises à évaluation des incidences. Une liste locale peut apporter des cas particuliers au territoire et identifier d'autres types de manifestations concernées par une étude d'évaluation des incidences.</p>	<p>Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement (DREAL) www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr</p>	<p>520 Allée Henri 2 de Montmorcency 34000 Montpellier 04/34/46/64/00</p>

Un périmètre d'inventaire

Typologie	Ressources	Contact
<p>Zone d'importance pour la protection des oiseaux (ZICO) (sites d'intérêts qui hébergent des effectifs d'oiseaux sauvages)</p> <p>↓</p> <p>Pas d'interdiction, ni de réglementation. Permet à l'organisateur d'identifier les zones sensibles à éviter.</p>	<p>Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement (DREAL) www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr</p>	<p>520 Allée Henri 2 de Montmorcency 34000 Montpellier 04/34/46/64/00</p>
<p>Zone d'intérêt écologique faunistique et floristique (zone d'inventaire qui permet de répertorier les espèces de faune et de flore ainsi que les richesses écologiques, minéralogiques et paléontologiques)</p> <p>↓</p> <p>Pas d'interdiction, ni de réglementation. Permet à l'organisateur d'identifier les zones sensibles à éviter.</p>	<p>Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement (DREAL) www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr</p>	<p>520 Allée Henri 2 de Montmorcency 34000 Montpellier 04/34/46/64/00</p>

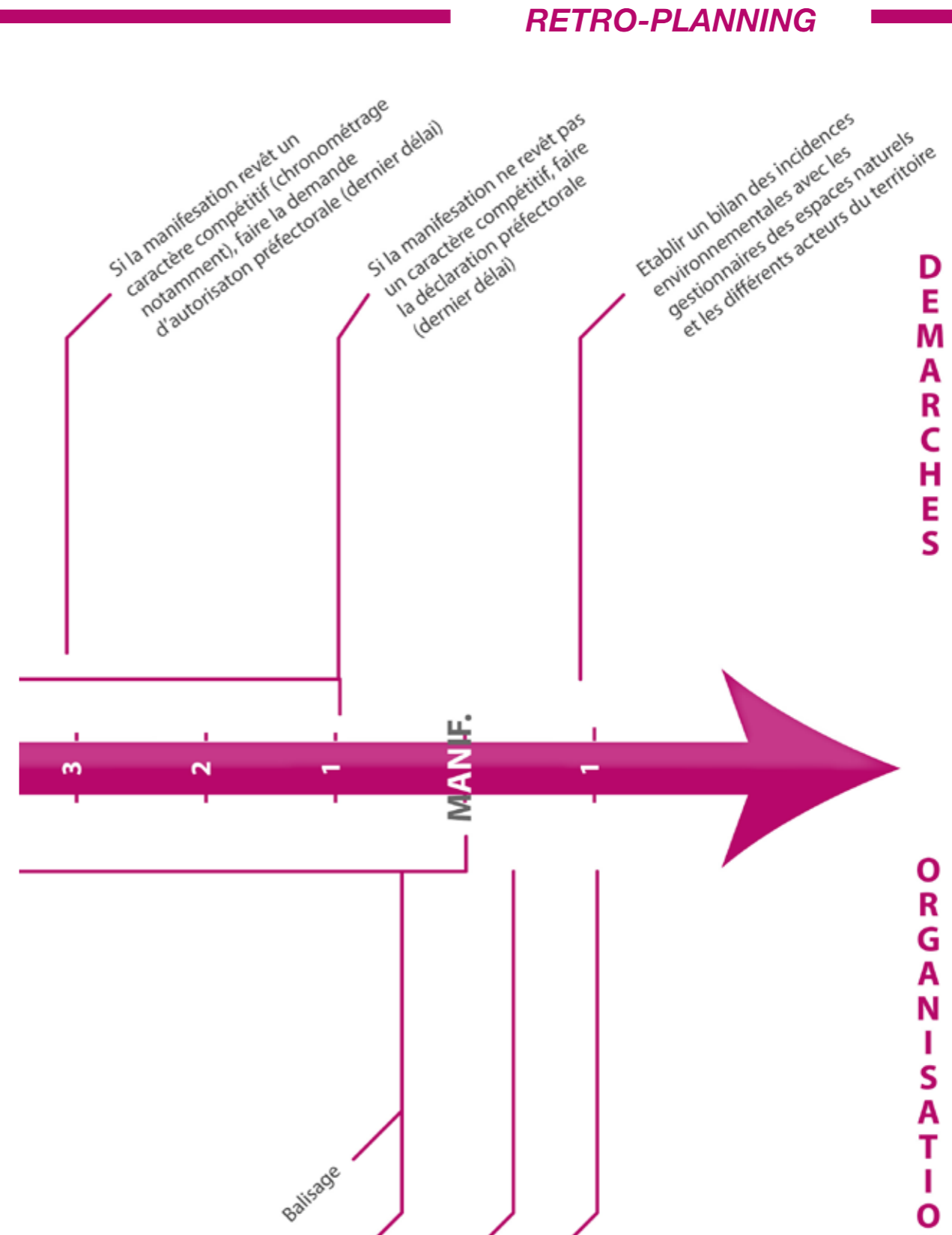
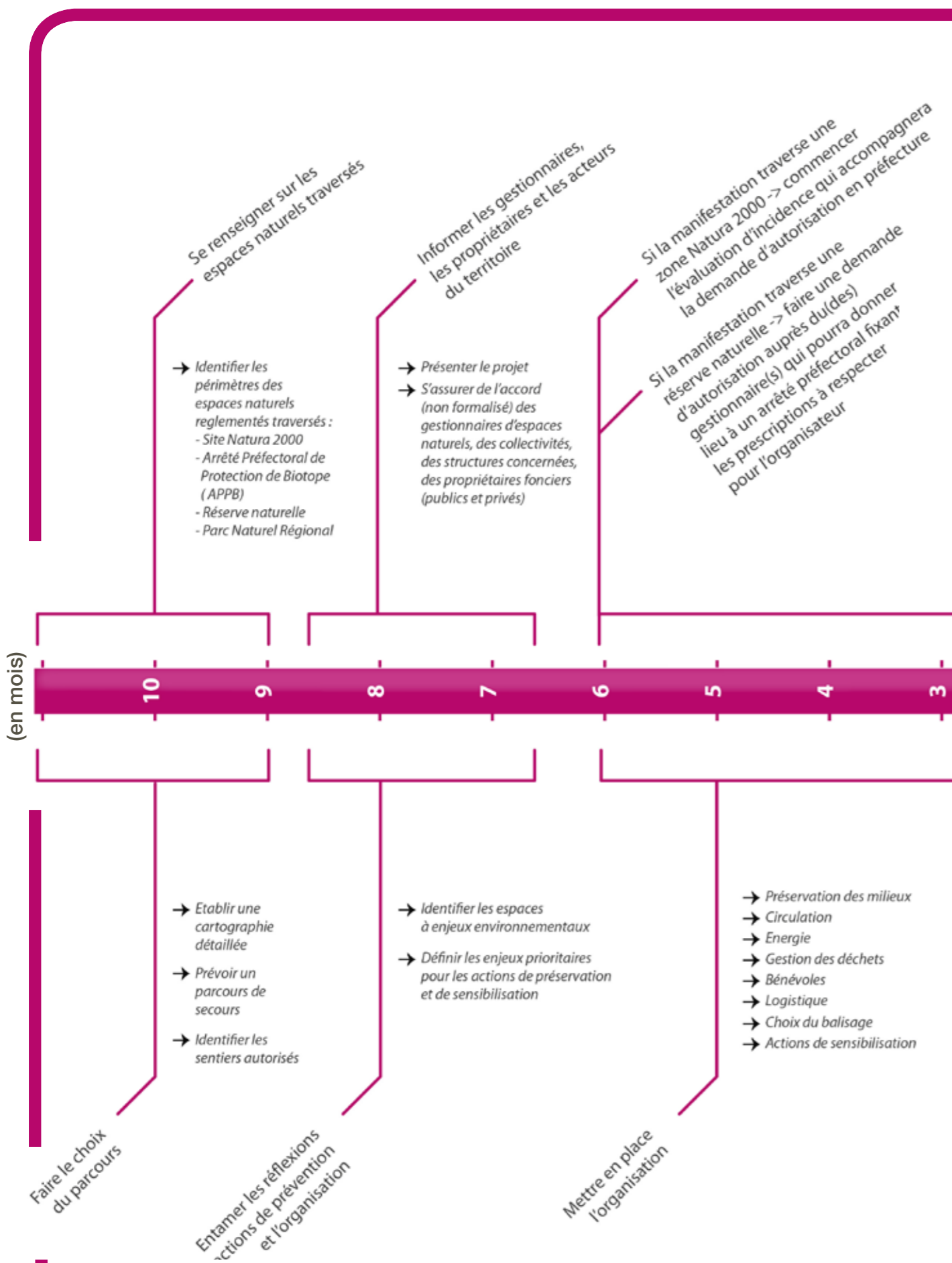
EVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000

Déterminer les effets significatifs sur les habitats et les espèces



Hérault Sport ©

Sites Natura 2000 :
Etang de Mauguio
Etang Palavasiens
Etang de L'Estagnol
La Grande Maire
Etang de Thau et Lido de Sète à Palavs





LE DEPARTEMENT

*Hôtel du Département, Mas d'Alco
1977 avenue des moulins
34087 Montpellier Cedex 4*

herault.fr

